

Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le deuxième jour de Novembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-quatrième jour du mois de Septembre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au Deuxième jour du mois de Novembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos biens-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en Notre Parlement, en Notre Cité de Québec, Mercredi, le Septième jour du mois de Décembre prochain, pour y prendre en considération l'état de la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En Foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelle fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir *Edmund Walker Head* Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité de Québec, dans notre dite province, ce vingt-neuvième jour d'Octobre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-neuf, et de Notre Règne la vingt-troisième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Province du }
Canada.

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs en la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Septième jour de Décembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le vingt-neuvième jour du mois d'Octobre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au septième jour du mois de décembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec : Sachez maintenant, que pour diverses causes et considération, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en notre cité de Québec, Mercredi, le onzième jour du mois de janvier prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir *Edmund Walker Head*, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique